ALBUSSAC

2ème semestre 2017



Bulletin municipal





Par souci économique et environnemental, toutes les personnes intéressées par la réception du prochain bulletin municipal directement par courriel peuvent envoyer un message au secrétariat (mairie.albussac@wanadoo.fr)

DANS CE NUMÉRO

Le mot du maire	2
Carte d'identité	3
Transport scolaire	3
Budgets 2017	4
Elagage	6
Bibliothèque sonore	7
Balades en Corrèze	8
L'eau	9
Le mot des associations	10

LE MOT DU MAIRE

C'est avec beaucoup d'émotion que je m'adresse à vous sur cette première page du bulletin municipal estival 2017.

J'ai, bien sûr, une pensée émue pour M. Raymond RAOUL, maire pendant 33 ans, qui nous a brusquement quittés en décembre 2016 laissant un grand vide parmi nous. Il est d'ailleurs très difficile de succéder à un homme aussi respectable mais j'essaye de faire de mon mieux quotidiennement. Comme vous le savez, son décès brutal a occasionné des élections municipales partielles complémentaires qui ont permis de faire élire deux nouveaux conseillers : Pierre RAOUL et Christian RIGAL qui sont venus étoffer notre assemblée. Je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre très forte participation à ce scrutin ainsi que pour votre soutien tout au long de cette délicate période. En effet, en raison du strict protocole électoral à respecter et de nos emplois du temps personnels, la campagne électorale a été précipitée et, malgré notre bonne volonté, nous n'avons pas eu le temps de rencontrer tous les habitants. Mais étant donné que 2017 est une année très fournie en élections, nous avons très certainement eu l'occasion de faire connaissance lors d'un de vos passages au bureau de vote.

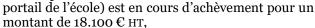
En ce qui me concerne, je suis âgé de 35 ans, artisantaxi, je suis élu municipal depuis 2008. Toujours très impliqué dans la vie associative communale depuis de nombreuses années, c'est tout naturellement que j'ai candidaté au poste de maire et je suis donc élu depuis 4 mois. Je suis accompagné et encouragé par le conseil municipal et, plus particulièrement, par les 4 adjoints: Claudine Salesse, Michel Farges, Jean-Paul Peyroux et Christian Rigal. Aucune permanence régulière en mairie n'est prévue mais vous pouvez me joindre, sans hésitation, sur mon téléphone au 06.82.13.36.24 pour, éventuellement, convenir d'un rendez-vous si une rencontre est souhaitable.

Depuis mon élection, nous avons donc, comme habituellement en cette période de budget prévisionnel, fixé les tarifs communaux : certains ont légèrement augmenté, d'autres sont restés stables et les taxes n'ont pas été modifiées. Nous verrons à l'avenir ce qu'il conviendra de faire en fonction des réformes successives de l'Etat qui ne cessent de grever les budgets des collectivités en diminuant les dotations et en rajoutant des charges supplémentaires. Pour vous citer un exemple concret très récent : l'instruction des documents d'urbanisme (permis de construire, certificat d'urbanisme...) était effectuée gratuitement par les services de la DDT (Direction Départementale des Territoires) mais, depuis le 1er juin 2017, c'est le service urbanisme de la Communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne qui traite ces dossiers : cette formalité étant désormais payante pour notre collectivité. Le dépôt des dossiers s'effectuera toujours en mairie, qui, après vérification administrative habituelle, les transférera au service de Xaintrie Val'Dordogne. Vous avez d'ailleurs sûrement reçu le nouveau bulletin de la Communauté de Communes et vous y

trouverez beaucoup de renseignements utiles au quotidien.

En ce qui concerne les travaux communaux, la ligne de projets se poursuit:

• la tère tranche de mise en accessibilité des bâtiments recevant du public (mairie : construction d'une rampe d'accès au bâtiment et création d'une place de parking dans la cour avecentree par l'ancien porteil de l'école) est



- la 2ème tranche va débuter en cours d'année : elle comprend l'accès ainsi que l'aménagement intérieur de l'école et, la réfection des toilettes publiques de la place pour 33.000 € HT,
- les travaux de voirie : il est prévu la réfection complète de la voie communale n°1 au Bros Haut ainsi que des portions de voies communales ou chemins ruraux très endommagés en divers endroits de la commune, essayant ainsi de prolonger leur durée de vie. En effet, la voirie vieillit rapidement et s'abîme très vite : ce phénomène récurrent depuis quelques années est dû à la modification de composition des goudrons afin de les rendre plus écologiques ainsi qu'à la mise en circulation de véhicules toujours plus lourds. Freinés ces dernières années par notre grand projet de salle polyvalente, nous allons désormais essayer d'attribuer plus de moyens au programme voirie, régulièrement, annuellement.
- le réseau d'adduction d'eau : un diagnostic général et un inventaire de toutes les pièces techniques doivent être effectués.
- le réseau d'assainissement collectif au bourg : les lagunes arrivent à saturation et vont devoir être curées. Il a donc été nécessaire de lancer une étude pour mesurer le volume des boues et en connaître leur qualité (concentration en métaux). C'est d'ailleurs ce dernier point qui déterminera la méthode à utiliser pour leur valorisation : épandage agricole ou stockage sur site spécialisé.

Après tous ces points d'information dont je tenais à vous faire part, je vous souhaite un très bel été et, j'espère que j'aurai l'occasion de vous rencontrer au cours des diverses et sympathiques manifestations albussacoises!

Sébastien MEILHAC

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 15 mars 2017, la mairie d'Albussac n'a plus la possibilité de recueillir vos demandes de carte nationale d'identité ; seules les mairies équipées du nouveau dispositif sont habilitées à recevoir ces demandes. Vous avez la possibilité de faire votre pré-demande « en ligne » via un ordinateur, une tablette ou un smartphone : vous créez pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : http://predemande-cni.ants.gouv.fr/ et vous saisissez votre état-civil et votre adresse (numéro de pré-demande attribué à noter). Vous choisissez une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de votre préfecture). Attention : certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente. Ensuite, vous vous présentez au guichet de la mairie choisie, muni(e) de votre numéro de prédemande et des pièces justificatives, pour y déposer votre dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales. Le retrait de votre carte d'identité s'effectuera dans la mairie de dépôt de votre demande.

Suite à cette nouvelle directive, le Conseil Municipal a décidé l'acquisition de matériel informatique pour la création d'un point multimédia au secrétariat de mairie d'Albussac. Le coût pour la commune est de 511 € (après déduction de la subvention d'Etat et la récupération d'une partie de la TVA).

Ainsi ceux qui ne disposent pas de connexion Internet ou, tout simplement, qui ne sont pas familiers avec ce type de procédure, auront la possibilité de réaliser cette pré-demande au sein de leur mairie, avec l'aide et le conseil, si besoin, des secrétaires.

L'utilisation de ce point multimédia ne sera pas limitée aux demandes de carte d'identité : vous aurez la possibilité d'effectuer d'autres démarches (déclaration de revenus, consultation du site de Pôle Emploi,...).

TRANSPORT SCOLAIRE—RENTRÉE 2017

Les familles sont informées que l'inscription de leur(s) enfant(s) au service du transport scolaire doit être effectuée impérativement <u>avant le 6 juillet</u>. Au-delà de cette date, une majoration de 20% sera appliquée pour non respect du délai. La Loi Notre (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a transféré aux Régions la compétence en matière de transport exercée jusqu'alors par les Départements. Cette nouvelle organisation ne modifie pas les règles et conditions de prise en charge du transport des élèves.

L'inscription se fera par le biais du site du Conseil Départemental, www.correze.fr:

- les enfants, déjà détenteurs d'une carte de transport pour l'année écoulée, ont reçu directement un courrier mentionnant leur identifiant et leur mot de passe,
- les familles, dont les enfants vont utiliser le transport scolaire pour la première fois, <u>que ce soit en septembre ou en cours d'année scolaire</u>, doivent effectuer la même démarche, et transmettre la copie de leur dernier avis d'imposition ou de non imposition 2016 sur revenus 2015.

Pour ceux qui ne possèdent pas de connexion internet ou, qui inscrivent leur enfant pour la première fois, il est conseillé de s'adresser au secrétariat de mairie. La participation financière des familles est définie en fonction du niveau des ressources, et dégressive selon le nombre d'enfants transportés au sein de la famille. Les critères de prise en charge sont :

- ♦ être domicilié à plus de 1,5 km de l'établissement fréquenté,
- ◊ être âgé d'au moins 3 ans au 31 décembre 2017,
- ◊ être scolarisé, de la maternelle au lycée, dans son établissement de rattachement. L'élève, après traitement de son dossier d'inscription, devra régler les frais d'inscription afin de disposer de son titre de transport.

RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site http://www.mon-service-public.fr en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire ou dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National 88, rue Pont Saint Martial CS 93220

87032 LIMOGES Cedex 1 Tél.: 05.55.12.69.92

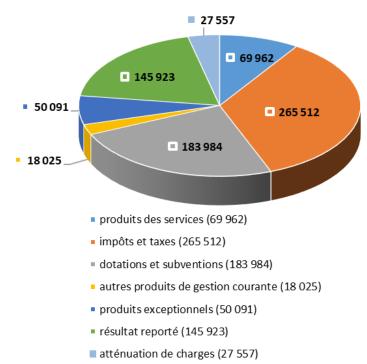
BUDGETS 2017

Les croquis ci-contre représentent le budget principal de l'exercice 2017. Les recettes et les dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 761.054 €.

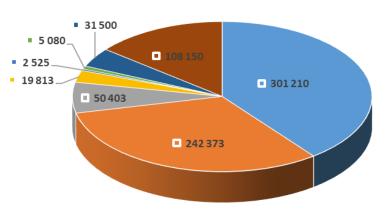
Les produits des services sont composés de ventes de bois, de la facturation cantine-garderie, de la location de la salle, de la participation des budgets annexes, de l'indemnité Agence Postale... Les loyers des logements communaux sont inclus dans les autres produits de gestion courante. Les produits exceptionnels sont composés d'indemnités et de subventions exceptionnelles et, plus particulièrement, des ventes de sections.

Les charges à caractère général englobent l'entretien de la voirie et des bâtiments, les assurances, l'électricité, le chauffage, le téléphone, les fournitures scolaires et administratives, l'alimentation pour la cantine scolaire, les taxes foncières, les fêtes et • 2 525 cérémonies (colis personnes âgées, cadeaux de Noël aux enfants de l'école primaire...). Les charges de gestion courante se répartissent entre la participation au service départemental d'incendie, les indemnités des élus, les subventions aux associations. Le transfert entre sections est composé des dotations aux amortissements. Enfin, les charges financières sont composées uniquement des intérêts des emprunts.

Recettes de fonctionnement

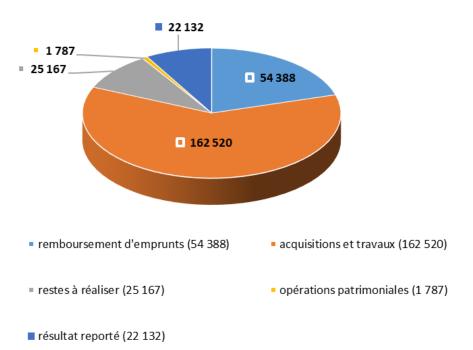


Dépenses de fonctionnement



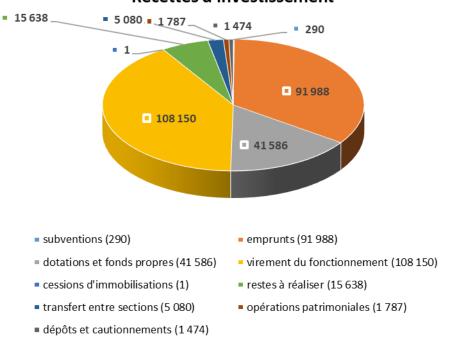
- charges à caractère général (301 210) charges de personnel (242 373)
- charges de gestion courante (50 403) charges financières (19 813)
- charges exceptionnelles (2 525)
 transfert entre sections (5 080)
- atténuation de produits (31 500)
 virement à l'investissement (108 150)

Dépenses d'investissement



Les recettes et dépenses d'investissement s'équilibrent à 265.994 €. Le **remboursement d'emprunts** est constitué par le capital des échéances. Les **acquisitions et travaux** (et les **restes à réaliser** au 31.12.2016) représentent tous les projets en cours sur le territoire de la commune d'Albussac : réfection de voirie, mise aux normes accessibilité du bâtiment mairie, achat de matériel...

Recettes d'investissement



BUDGETS ANNEXES

La comptabilité communale d'Albussac se traduit par un budget principal, mais également par des budgets annexes : services de l'eau, de l'assainissement et du lotissement.

Les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement du service de l'eau s'équilibrent à 200.328 €. Au niveau de la section d'investissement, les dépenses et recettes sont estimées à 141.598 € : les projets sont le renouvellement des compteurs de captage et l'installation de systèmes de désinfection permanente au bourg et à Prézat, la réalisation du schéma directeur d'eau potable...

Concernant le budget du service de l'assainissement qui englobe assainissement individuel et collectif, le fonctionnement s'équilibre à 69.207 €. Et, les dépenses et recettes d'investissement sont égales à 60.388 € (mise en place du projet de réfection de la lagune du bourg...).



ÉLAGAGE EN BORDURE DE VOIRIE

Afin de préserver la longévité des revêtements de chaussée, il est important que les voiries soient dégagées de toute couverture végétale.

En effet, un couvert végétal trop important, par l'humidité qu'il entretient au niveau de la chaussée, accélère le vieillissement et les dégradations du revêtement ; il est donc préjudiciable à la durée de vie de l'investissement réalisé et à la bonne circulation des véhicules.

De plus, le déploiement du programme départemental « Corrèze 100% fibre » se fera en utilisant les supports aériens existants.

Il est donc rappelé à tous les propriétaires riverains de voirie communale ou de chemins ruraux que les arbres implantés en terrain privé, dont les bordures surplombent le domaine public, et en priorité, à proximité des lignes téléphoniques, doivent être élagués (article D161-24 du Code rural).

L'entretien des arbres situés sur des parcelles riveraines du domaine public incombe au propriétaire de ces parcelles.

Avant de débuter ces travaux d'élagage, ces derniers sont invités à se renseigner en mairie sur les démarches préalables à effectuer (arrêté de circulation) sur la signalisation de chantier à mettre en place, sur les entreprises susceptibles d'intervenir.

MEUBLÉS DE TOURISME ET CHAMBRES D'HÔTES

Corrèze Tourisme est l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique touristique à l'échelle du département. Entre autres missions, elle accompagne les propriétaires des hébergements touristiques non professionnels dans la qualification de leur offre à travers plusieurs dispositifs :

- le classement des meublés de tourisme,
- l'animation du référentiel Chambre d'Hôtes Référence pour les chambres d'hôtes non labellisées.

La déclaration des meublés de tourisme est obligatoire qu'ils soient classés ou non, en application des articles L324-1 et D324-1-1 du Code du tourisme. Il en est de même pour les chambres d'hôtes. La déclaration s'effectue à la mairie de la commune où se situe l'hébergement au moyen de 2 formulaires spécifiques.



CORRÈZE TÉLÉASSISTANCE

L'adaptation des logements des personnes en perte d'autonomie est une des priorités de la politique de l'habitat et du logement du Conseil Départemental de la Corrèze. Le département recherche constamment à faciliter et améliorer le maintien à domicile des personnes âgées et des personnes handicapées en utilisant, notamment, les nouvelles technologies. Pour cela, il a fait le choix de déployer avec son délégataire et partenaire, Corrèze Téléassistance, un pack domotique destiné à compléter le dispositif départemental de téléassistance avancée. Corrèze Téléassistance est un service de proximité 7 j/7 et 24 h/24 implanté à Naves (1 impasse de la Perdrix, Soleilhavoup, 19460 Naves), qui, à travers la mise en place de services efficaces, vous accompagne dans votre quotidien (bracelet d'appel, détecteur de fumée, parcours lumineux pour se déplacer la nuit...) et garantit une écoute personnalisée. Le service offre une présence discrète et continue, par des appels réguliers pouvant répondre au sentiment de solitude. Téléphone: 05.55.86.11.01



La cérémonie commémorative des combats des Murels se déroulera le dimanche 30 juillet à 11 heures

MÉDIATION FAMILIALE ET SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Cette action de l'UDAF en direction des parents séparés existe afin de :

- * permettre à des parents d'échanger dans un lieu neutre, sécuritaire, confidentiel et libre de parole,
- * permettre d'identifier, comprendre et exprimer les ressentis en lien avec la séparation,
- * dédramatiser les situations vécues par l'échange avec les autres parents,
- * briser l'isolement et explorer d'autres solutions avec le groupe,
- * bénéficier de l'expérience des autres parents,
- * partager ses perceptions, ses interrogations, ses ressentis, autour des répercussions de la séparation,
- * valoriser les compétences et la créativité de chaque parent.

Ces groupes de paroles se divisent en 2 volets :

- 1. une réunion d'information (avec horaire fixé à 18 h.30)
- 2. trois ateliers de 2 heures avec les parents en fin de journée (horaire arrêté avec les parents présents lors de la réunion d'information).



Dans le même cadre de médiation familiale, une autre action en direction des parents séparés et de leurs enfants est réalisée pour accompagner les enfants et adolescents pendant la séparation, suite à la séparation ou la recomposition familiale de leurs parents, afin de :

- * leur permettre d'identifier, comprendre, exprimer les sentiments et problèmes vécus,
- * leur permettre de vivre et d'exprimer certaines émotions.



- * briser l'isolement,
- * explorer des solutions d'enfants avec d'autres enfants,
- * sensibiliser les parents aux besoins et intérêts de leurs enfants.

Ces groupes de parole se déroulent également en 3 étapes :

- 1°) une réunion d'information en direction des parents,
- 2°) 3 ateliers de 2 heures avec les enfants ou adolescents les mercredis après-midi,
- 3°) une rencontre d'échange parents/enfants ou adolescents.

Ces réunions et ateliers sont encadrés par 2 professionnelles médiatrices familiales diplômées d'État du service de médiation familiale de l'UDAF 19.

Inscription obligatoire au

07.61.41.22.61

Courriel de contact :

mediationfamiliale@udaf19.fr



BIBLIOTHÈQUE SONORE DE LA CORRÈZE

Pour les personnes dans l'incapacité visuelle ou physique de lire, la bibliothèque sonore, reconnue d'utilité publique, met gratuitement à leur disposition des livres enregistrés sur CD. A ce jour, plus de 100 audio-lecteurs corréziens bénéficient de cette action.

Les livres sont choisis sur catalogue (+ de 5.000 titres), ils sont envoyés et retournés par la Poste gratuitement. Aucune condition n'est demandée, seul un certificat médical attestant d'une incapacité de lire est nécessaire.

Contactez la Bibliothèque sonore à la Maison du bénévolat, 10 boulevard Marx Dormoy, BP 70075, 19102 Brive Cédex.

Site Internet: www.bs19.fr ou www.advbs.fr.

Courriel: 19b@advbs.fr. Téléphone: 05.55.17.94.98. Permanence les jeudis de 14h30 à 17 h00.



BALADES EN CORRÈZE

Depuis plusieurs années, le Conseil Départemental de la Corrèze, en collaboration avec le comité départemental de randonnée pédestre, organise des balades chaque été sur des communes corréziennes.

Une étape se déroulera à Albussac le samedi 5 août.

INFO REMPLACEMENTS

Afin d'assurer la continuité et la sécurité des services et pour pallier les absences imprévues du personnel technique (cantine, garderie, ménage, entretien), la mairie informe toutes les personnes en recherche d'activité qu'elles ont la possibilité de se faire connaître en laissant leurs coordonnées en mairie afin d'être contactées en cas de besoin.



L'EAU, C'EST NOTRE VIE!



Depuis plusieurs décennies, l'abandon des puits et sources privées au profit de l'utilisation de l'eau potable des réseaux publics a conduit à de grands progrès en matière de santé et d'hygiène publiques et a été essentiel dans l'éradication de grandes épidémies telles que le choléra ou la typhoïde.

Depuis quelques années, des particuliers souhaitent remettre en pratique l'utilisation d'eau de pluie ou de puits dans leur maison. Cependant, la présence d'un double réseau dans une habitation peut entraîner comme conséquence majeure des retours d'eau polluée faisant ainsi

courir des risques très graves pour les personnes logeant dans l'habitation mais également pour tous les utilisateurs du réseau public.

La première protection étant la séparation physique des deux réseaux (public et privé). Des dispositifs techniques existent. Ils consistent à interrompre ou « casser » le risque d'aspiration de l'eau non potable vers le réseau public. Ainsi, l'eau du réseau privé ne reviendra jamais vers le réseau public.

Fortement préconisé, le contrôle de vos installations vous assure une connaissance optimale de vos équipements vous permettant ainsi de connaître la fiabilité de vos installations.

La réglementation définit les règles communes d'utilisation et de mise en service (**déclaration d'un puits ou récupération d'eau de pluie**). Elle vous protège personnellement des utilisations dangereuses pour votre santé et celle des autres.

Si vous avez un projet de récupération des eaux de pluie, de réalisation d'un puits, d'un forage, d'un captage... ou votre maison est-elle peut-être déjà équipée?

Au-delà du respect de la réglementation, des préconisations simples vous permettront d'atteindre vos objectifs sans risque pour votre santé et celle des autres, vous pouvez télécharger le guide pratique sur

www.infos-retourdeau-poitou-charentes.com, et www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr.

L'eau est un enjeu majeur de santé publique et nous nous devons tous d'agir pour la protéger dans le respect de notre liberté de choix.



CAMPAGNE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION POUR LUTTER CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique Aedes albopictus, communément appelé « moustique tigre » en raison de ses zébrures, est un moustique d'origine tropicale. Il est de petite taille, environ 5mm. Son expansion est mondiale, favorisée par le développement des transports internationaux, et touche de nombreux départements français. Le moustique tigre n'est pas encore implanté dans les départements des anciennes régions Limousin et Poitou-Charentes (classés en niveau o) mais les autorités mettent néanmoins en place un dispositif de surveillance du 1er mai au 30 novembre. Ce dispositif a permis de détecter son implantation dans les cinq départements d'ex Aquitaine (niveau 1).

L'ARS Nouvelle Aquitaine souhaite informer et sensibiliser tous les acteurs du service public ou privé, associatifs, particuliers afin de faire connaître les bons gestes à adopter pour éviter la propagation du moustique tigre.

Pourquoi lutter contre ce moustique? Ce dernier peut, dans certaines conditions très particulières, être vecteur des virus du chikungunya, de la dengue et du zika. L'apparition de cas en métropole nécessite qu'un moustique tigre pique un malade revenant d'un pays où sévissent ces maladies et transmette le virus lors d'une 2ème piqure à une personne saine. La vigilance de chacun est précieuse pour limiter les risques.

- •participer à la surveillance de cet insecte,
- •éviter la prolifération des moustiques en éliminant les eaux stagnantes ou les réservoirs d'eau, lieux où le moustique se reproduit,
- •se protéger contre cet insecte lors des voyages dans les zones où le moustique est présent.



LES AMIS DE LA FRANCHE VALEINE

Les animations du 1er semestre ont connu une bonne fréquentation, nous avons eu plaisir à nous retrouver et partager ces bons moments. Nous avons dé-

buté l'année en dégustant la galette le 7 janvier, vous avez contribué et participé nombreux à la réussite de notre loto du 22 janvier, puis au repas de Printemps le 1^{er} avril, sans oublier la sortie pour le menu « tête de veau » du 8 mars.

Nous sommes partis pour notre escapade en Basse Normandie début Juin, nous en revenons la tête pleine des splendides paysages du Mont Saint Michel, de la ville de Saint Malo.... Nous nous sommes replongés dans des lieux chargés d'histoire avec les plages du débarquement.

Au retour nous avons finalisé notre sortie d'un jour (en principe le mercredi 5 juillet). Après une visite au musée de la tannerie à Bort les Orgues, nous monterons à bord du train "le gentiane express", emprunterons l'artère ferroviaire considérée comme une des plus belles de France qui, de Riom es Montagne à Lugarde, nous permettra de découvrir cette belle région d'Auvergne. Bel été à tous, venez nombreux aux marchés de pays où nous tiendrons notre habituel stand de crêpes.

Renée TREMOUILLE

ALBUSSAC GYM

Déjà une saison de gym qui s'achève : une année positive avec les bons conseils, l'entrain et la bonne humeur de Didier. C'est avec plaisir que nous le retrouverons à la rentrée le 11 septembre pour parfaire pompes, abdos et cardio...

Les cours ont lieu à la salle polyvalente le lundi de 20h30 à 21h30.

A noter : les 2 premiers cours à l'essai sont gratuits pour les nouvelles.

Le tarif est de 30 \odot le trimestre ; toutefois pour les personnes qui ne peuvent pas venir régulièrement, il est possible de prendre une carte d'abonnement de 10 séances au prix de $45 \odot$.

Notre section « marche » a bien fonctionné donc Isabelle va nous proposer d'autres belles randos dès le mois de septembre. En effet, une fois par mois, Isabelle propose une marche ouverte à tout le monde moyennant la participation de $2 \in$ à l'unité ou $10 \in$ à l'année pour les personnes non-adhérentes à la gym.

Pour clôturer cette année, une sortie le dimanche 2 juillet au lac Pavin est prévue. Pour tout renseignement, contacter Isabelle Dichamp au 05 55 28 65 64.

Contacts: Evelyne Beauverie: 06 84 32 80 22

Pierrette Ludier : 05 55 28 63 78 Marie-France Ludier : 05 55 28 65 87



U.S.F.V. ALBUSSAC NEUVILLE MONCEAUX

A l'heure ou j'écris ce résumé, la saison sportive touche à sa fin avec une grosse satisfaction car les objectifs sont atteints au delà de nos espérances.

La priorité qui avait été fixée lors de la dernière assemblée générale concernait l'équipe fanion qui avait échoué lors de la précédente saison dans son opération de maintien, et dont l'objectif fixé de ce fait était clair : remontée immédiate. C'est désormais chose faite, notre équipe fanion évoluera bien la prochaine saison en niveau départemental 3, (ancienne 3ème division).

L'objectif n'a pas été simple car, dans la poule nous concernant, une autre très belle équipe aurait pu tout aussi bien que nous prétendre à la montée, j'en veux pour preuve que celle-ci nous a talonnés toute la saison en ne comptant qu'un seul petit point de retard, pour finalement faire un faux pas lors de la dernière journée et échouer à 3 points de notre formation : il s'agit de l'équipe de Rosiers à qui je voudrais rendre hommage car j'imagine leur déception et nous serons bien-sûr leurs premiers supporters pour la prochaine saison, en espérant aussi pour eux l'accession.

L'équipe réserve a tenu son rang comme à l'accoutumée avec quelques belles victoires et un bon amalgame de joueurs anciens qui encadrent parfaitement les plus jeunes.

L'équipe féminine est une fois de plus la satisfaction de cette saison avec deux points de réjouissance. La première étant de se classer sur le podium à la 3ème place dans cette poule unique de 12 équipes en terminant nettement devant le 4ème Argentat, et pas si loin que ça du second de poule, Sainte Féréole.

Sainte Féréole justement, bourreau de nos filles en finale du trophée féminin à Beynat le jeudi de l'Ascension par deux buts à un, une défaite certes mais dont nos filles n'ont pas à rougir tant elles ont tenu la dragée haute à leurs opposantes jusqu'au coup de sifflet final. Trois fois que nous échouons à ce stade : le fameux signe indien est désormais passé, vivement la saison prochaine !

Ce groupe est une vraie réussite dont la force réside dans la camaraderie, l'amitié et la complicité entre chacune de ces éléments, cette réussite est aussi le fait d'une quasi stabilisation de l'effectif depuis le début de l'aventure, avec l'apport chaque saison d'une ou deux filles de plus qui s'intègrent parfaitement en prenant très vite leurs marques.

L'école de foot dirigée par Guillaume Trémouille, aidé par des bénévoles du club dont trois joueuses, se structure au fil des ans. Des plateaux opposant nos petits (garçons et filles) à ceux des clubs environnants permettent sur la saison de les aguerrir, de développer leurs qualités de jeu, et en bout de compte de constater que l'évolution de ces futurs championnes et champions amenés à pérenniser le club se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Notre assemblée générale s'est déroulée le 10 juin ; notre club s'inscrit dans la continuité sans aucun bouleversement majeur, et une volonté à vouloir continuer le travail dans ce beau club qui compte dans le paysage footbalistique corrézien de part son ancienneté (75 ans) mais aussi une particularité de plus en plus rare dans les toutes petites communes rurales : celle de posséder deux équipes masculines et une équipe féminine seniors, ainsi qu'une école de foot mixte dans les jeunes catégories ; la performance est assez rare pour être soulignée.

Comme chaque été, le club va participer aux trois marchés dans le cadre du collectif des associations albussacoises où nous vous invitons bien-sûr à venir très nombreux.

En conclusion, bonnes vacances estivales à chacune et chacun d'entre vous, et prudence sur les routes.

Serge Trémouille

ÉCOLE PRIMAIRE D'ALBUSSAC

Voyage scolaire : un moment "hors du temps", une ambiance bien particulière, presque magique... Les enfants de l'école sont allés en voyage scolaire le 23 mai dernier. Destination : Le Bournat ! Au cœur d'un parc de 8 hectares, le parc du Bournat est un village reconstitué qui replonge ses visiteurs à la «belle époque» où traditions, métiers et savoir-faire recomposent l'art de vivre d'antan. Le départ en car était programmé à 8 heures. La journée s'est déroulée comme suit : 10h-11h, visite guidée du parc (la vie d'un enfant en 1900, l'école, les travaux aux champs) ; 11h-11h30, visite d'ateliers d'artisans (tourneur sur bois, sabotier, coutelier...) ; 11h30 - 12h30, pique-nique (offert par l'APE) ; 12h30 - 13h30, suite de la visite d'ateliers d'artisans (tourneur sur bois, sabotier, coutelier ...) ; 13h30 - 15h00, ateliers pédagogiques (le jardin, le pain, la photographie en 1900) ; et pour finir 15h00 - 16h00, manèges anciens ! 16:30, l'heure de la découverte et de l'amusement touche à sa fin, il est temps de rentrer en Corrèze, le sourire aux lèvres,



des images et des souvenirs plein la tête... Tous les enfants et accompagnateurs ont passé une très bonne journée! La fête de l'école aura

lieu le samedi 1er juillet 2017, à partir de 14h30 : spectacle, animations, repas. Venez nombreux!

L'APE vous souhaite un bel été 2017.

AAPPMA LA FRANCHE VALEINE



Chaud devant ! Depuis quelques jours, la chaleur inhabituelle pour la saison suivie par des pluies abondantes mais courtes ne nous épargne pas : pourvu que les nappes phréatiques remontent un peu car le niveau dans nos cours d'eau est déjà bien bas !

Quelques belles mais rares truites depuis l'ouverture. Il

semblerait que l'activité reprenne ces joursci avec notamment la prise de petites farios : il apparaît, toutefois, qu'une ou deux tranches d'âge manquent à l'appel : reproduction, manque d'eau, autres disfonctionnements? Il en faut si peu pour perturber un équilibre fragile et donc souvent éphémère! 15.000 alevins truites souche Dordogne ont regagné les ruisseaux du secteur ce printemps: merci aux coups de main pour cet alevinage réussi, au savoir-faire et à l'application notamment des plus jeunes pour cette mise à l'eau. 2ème alevinage de vairons sur la Franche Valeine en plusieurs sites favorables. Belles grosseur et vitalité avec beaucoup de femelles prêtes à pondre : croisons les doigts pour la suite de cette tentative de réintroduction.

Côté travaux, projet d'aménagements de

frayères existantes mais peu fonctionnelles sur la Souvigne. Le franchissement de la digue de Murel semble être redevenu un obstacle à la montaison des poissons : manque d'eau, colmatage, encombrants, etc... affaire à suivre donc.

Dans le cadre de la mutualisation des moyens, notre ami Michel a été également assermenté pour les plans d'eau fédéraux de Miel et du Coiroux : merci à lui pour ce bénévolat.

Notre concours de pêche aura lieu le dimanche 2 juillet sur le plan d'eau de Lagarde -Enval : inscriptions dès 7 h., début à 8 h. Deux manches avec toujours de nombreux lots, buvette, casse-croute et grillades pendant la pause. Important lâcher de truites et quelques poissons trophées pour la bonne surprise : venez nombreux, amenez les petiots!

Il parait que les écrevisses se réveillent : c'est le moment d'essayer une sortie avec les jeunes. Cela leur donnera peut-être envie de voir plus loin et de préserver... Dans quelques jours, ce sera l'ouverture du sandre en 2ème catégorie : cette année, taille et nombre de prises changent ainsi que pour le brochet. On le voit, les possibilités sont nombreuses pour satisfaire au loisir pêche. Bon été à toutes et à tous... au bord de l'eau.

Président : Jean-François Ducoffe

COLLECTIF DES ASSOCIATIONS ALBUSSACOISES



Le collectif des associations albussacoises s'est déjà réuni plusieurs fois afin de préparer les trois marchés sur la période estivale.

Les dates de ces animations sont les suivantes :

1er marché : **samedi 24 juin** avec en première partie un tour de chant de Maëva et Daniel Luçon plus un DJ local très apprécié qui animera le marché en deuxième partie.

2ème marché : samedi 5 août avec vide grenier en semi nocturne animé par Loup-Parça, 3ème marché : samedi 26 août avec l'orchestre Momo.

Une fois de plus, des producteurs locaux vous proposeront des produits sains que vous pourrez emporter ou consommer sur place dans une chaude ambiance.

Pour ces trois rendez-vous, et comme à l'accoutumée, nous vous attendons très nombreux sur la petite place du bourg pour partager avec vous des moments de convivialité que nous apprécions particulièrement.

OXYGÈNE TENNIS DE TABLE

Encore une belle saison pour Oxygène Tennis de Table Entente Lagarde-Albussac. Les saisons passent et se ressemblent pour ce petit club villageois. Cette année 5 équipes étaient engagées soit 1 de plus par rapport à l'année passée.

En Départemental :

Départemental 3C: nouvellement créée, cette équipe de jeunes (entre 11 ans et 17 ans) s'est bien comportée pour sa 1ère année en compétition. Si durant les 2 phases de championnat, elle n'a pas réussi à décrocher de victoire, elle n'a jamais baissé les bras et elle a été récompensée à la journée finale puisqu'elle a battu la seconde équipe de D3 du club.

Départemental 3B : l'équipe des « anciens » n'a pas démérité non plus. Elle finit 1ère de poule en 1ère phase mais perd l'accession en départementale 2 lors des barrages. Handicapée par des pépins physiques en 2ème phase, elle ne pourra pas rivaliser avec les meilleurs et finira 5ème de poule.



Départemental 2 : la saison passée étant compliquée, l'objectif était le maintien. Mission plus que réussie puisque l'équipe finit 4ème de poule lors de la 1ère phase et 3ème en 2ème phase. La montée en 1ère division était à leur portée mais malheureusement eux non plus n'ont pas été épargnés par les absences.

Départemental 1 : avec une équipe assez homogène, l'objectif était de viser le haut de tableau. Cependant, le championnat fut plus relevé qu'espéré. Si l'équipe arrive à se classer 4ème en 1ère phase, elle échappe de peu à une relégation en 2ème phase en finissant 7ème sur 8.

En Régional:

Régional 2 : après avoir validé 4 montées en 2 saisons, l'équipe 1 de OTTELA disputait pour la 1ère fois dans l'histoire du club, le championnat de régional 2. Après avoir fini 2ème de poule, l'équipe finit 2ème en barrage et accède au plus haut niveau régional au mois de décembre.

Puis en seconde phase, face à un niveau beaucoup trop relevé pour elle, l'équipe ne baisse pas les bras mais finit dernière de poule. Cependant lors des barrages, elle est allée chercher une victoire précieuse à Grand-Bourg et valide son maintien officiellement en arrachant le match nul à la maison contre son voisin égletonnais.

Cette saison fut une fois encore passionnante et riche en évènements. Avec des jeunes qui poussent et les anciens qui résistent, je pense que le club a encore de belles années devant lui. Cependant, avec l'accession de notre équipe 1 au plus haut niveau régional et avec la réforme des nouvelles régions, il va devenir urgent pour nous de trouver de nouvelles sources de financement. Actuellement, les déplacements ne s'étendaient pas en dehors du Limousin mais demain nous sommes amenés à partir à Niort, Bordeaux, Biarritz voire Hendaye. Les frais ne seront donc pas les mêmes. Je tiens à remercier à cette occasion les mairies d'Albussac et de Lagarde-Enval qui depuis de nombreuses années nous soutiennent financièrement et nous mettent à disposition des locaux pour pratiquer notre passion. Je remercie aussi nos sponsors qui nous permettent chaque année de nous développer.

Président d'OTTELA: Tim Trains

SOCIÉTÉ DE CHASSE D'ALBUSSAC



Durant cette période de fermeture de la chasse, je vais vous entretenir de quelques généralités qui me semblent intéressantes. Aujourd'hui, la fédération des chasseurs de la Corrèze fait partie de la région Nouvelle-Aquitaine, la plus grande région cynégétique de France : 210.000 chasseurs qui représentent un poids économique évalué à 276 millions d'euros, ce n'est pas banal.

Pour notre département, une grande satisfaction : pour la 1ère fois depuis plusieurs années, le nombre de chasseurs a dépassé la barre des 10.000. Tout cela, grâce à l'opération « permis à zéro euro » toujours d'actualité au sein de notre fédération. Notre société communale a accueilli 4 jeunes chasseurs dans cette nouvelle démarche. Si cela vous intéresse, nous vous engageons à prendre connaissance de ce loisir et à vous rapprocher de notre société de chasse (06.89.30.85.12) ou fédération départementale (05.55.29.95.75) ou le site internet.

Je vous invite, amis chasseurs, à vous rendre à nos festivités d'été dont nous serons toujours partie prenante et, remercie toutes les personnes qui, de par leur présence ou leur aide, participent à dynamiser la vie de la commune. Excellent été à tous

Président : Christian Rigal

FAMILLES RURALES ALBUSSAC

Dans le courant des vacances scolaires du 1er semestre 2017, l'association a organisé un après-midi carnaval, un après-midi jeux de société, une sortie cinéma à Tulle et, le 26 avril, une sortie au parc Nature Evasion près de



Brive. Malgré une certaine fraîcheur pour cette dernière sortie, les enfants (petits et grands) ont apprécié cette activité: pouvoir ce prendre pour Tarzan ou Spiderman en toute sécurité, c'est très agréable. En conclusion: à refaire!

Concernant la Zumba, les cours reprendront le 13 septembre, toujours les mercredis de 19 h.30 à 21 h. à la salle polyvalente d'Albussac, toujours en compagnie de la pétillante Aurélie. L'association Familles Rurales d'Albussac participe, via le collectif des associations, au déroulement des marchés albussacois 2017. Cet



apport financier non négligeable auquel s'ajoutent les aides de l'UDAF, de la CAF, du Conseil Départemental de la Corrèze et de la mairie d'Albussac, nous permet de mettre en place des activités à tarif abordable.

Pour participer aux différentes activités et animations, l'adhésion est obligatoire, soit 20 € par an et par famille.

Bon été à toutes et à tous.

BIBLIOTHÈQUE D'ALBUSSAC

Des nouvelles de notre petite bibliothèque.

Le samedi 11 mars, dans le cadre de la 12e nuit de la chouette, créée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux et la fédération des parcs naturels régionaux de France, la bibliothèque d'Albussac avait organisé une chouette soirée! Devant plus de 80 personnes, enfants, parents et grands-parents sensibilisés à l'environnement, Dominique TESTAERT, biologiste de formation, animateur nature et naturaliste passionné, nous avait conviés pour une plongée au cœur de l'obscurité à la découverte des richesses de la nature la nuit, en particulier de ses hôtes emblématiques, les chouettes et les hiboux. Dans un premier temps, il nous a fait découvrir la chouette hulotte, la chevêche d'Athéna, le hibou moyen, le grand-duc, l'effraie des clochers. Leur mode de vie, leur habitat, leur régime alimentaire, ou encore leur fascinante capacité à tourner la tête à 270°, ponctuant le tout d'anecdotes et de ses expériences. Dans un deuxième temps, une balade au clair de lune nous a emmenés sur les traces des ces magnifiques oiseaux nocturnes que Dominique Testaert, dans ses multiples pérégrinations, avait repérés! Une belle et mémorable expérience pour tous! Un grand merci à Dominique Testaert pour sa gentillesse et son professionnalisme.

Nous avons participé au **prix des lecteurs corréziens** : c'est un prix départemental qui s'adresse aux lecteurs de plus de 15 ans et récompense l'ouvrage d'un auteur d'expression française, publié entre septembre 2015 et juin 2016. Une liste de 7 livres a été établie par un comité de bibliothécaires.

Ces ouvrages ont été proposés aux lecteurs des bibliothèques corréziennes qui en ont sélectionné 3. Les 3 finalistes sont soumis au vote, jusqu'au 10 juin. En septembre, l'auteur primé sera invité à rencontrer ses lecteurs en Corrèze : un moment incroyable et très enrichissant.



Le samedi 22 avril, nous avons reçu une Albussacoise revenue sur sa terre natale, après une magnifique carrière dans les Hauts de France. C'est dans un pays, peuplé de fées, de monstres, de marâtres, de sorcières, d'enfants abandonnés, que nous a emmenés Martine Fialip Baratte, chercheuse et Maitre de conférence à l'université de Lille 3 pour une soirée sur le thème : « Les contes d'ici ou d'ailleurs, des plus grands aux plus petits ». Depuis notre plus tendre enfance, les contes ont bercé nos nuits et stimulé nos imaginaires. Martine Fialip Baratte nous a fait découvrir, les codes, les messages, le langage métaphorique et parfois licencieux des contes originaux car ils ont pour la plupart, été revus, repensés, réécrits au fil des siècles. Des plus anciens comme ceux de Charles Perrault, de

Mme D'Aulnoy, de Jeanne Marie Le Prince Beaumont, des frères Grimm ou d'Andersen au plus contemporains comme les Contes du Chat Perché, ou les Contes de la rue Broca, certains d'entre eux sont devenus de véritables références culturelles, de la tradition orale aux plus beaux livres de contes, des dessins animés aux plus spectaculaires reprises cinématographiques. Nous avons assisté à une conférence passionnante avec notamment le décryptage d'un Petit Chaperon Rouge plein de surprises. Un très grand merci à Martine Fialip Baratte qui reviendra sans tarder nous parler de la littérature jeunesse, un sujet également fascinant. Pour les prochaines animations de cet été 2017:

ALBUSS'ART: Pour la 6ème édition, ZAD exposera dans les vitrines du bourg, de fin juin à fin août. Zad, artiste peintre, a notamment exposé en 2009 au château de Sédières avec son exposition: « J'ai fait un rêve ». Illustratrice avec son compagnon Didier Jean, ils sont auteurs de livres pour enfants depuis plus de 25 ans, et ils ont créé La Maison d'édition UTOPIQUE à Teillol à Albussac: http://utopique.fr/ De belles vitrines en perspective à admirer de jour comme de nuit!!



Photo réalisée par Anne-Marie MUIA



Le 7 juillet à 20h30 à la salle polyvalente «Un an de vie de Rose: mon rosier se porte-t-il bien? ». M. Mouchotte, ancien directeur de recherches chez le célèbre obtenteur de roses Meilland, viendra nous expliquer comment s'occuper des roses du mois d'avril au mois de mars suivant.

Fin juillet, une première pour Albussac, une séance de cinéma en plein air ! Le film de 1952 de Monsieur Naudou projeté sur la place du village .

Le 7 octobre M. Gilles Chavant nous proposera une vidéo conférence.

Un été riche en découvertes! Bonnes lectures d'été! La bibliothèque est ouverte de 9h30 à 12h du lundi au samedi. Pour finir une citation de Victor Hugo: "Lire c'est voyager. Voyager c'est lire."

Agenda 2017 *

24 juin : rando Albussac Gym à 14 h. et marché albussacois à 17 h.30

1er juillet : fête de l'école

2 juillet : concours de pêche (étang de Lagarde-Enval)

7 juillet : conférence sur les

roses

15 juillet : cuisse de bœuf à la broche et aligot - bal populaire

29 juillet: projection en plein air du film de 1952 de M. Naudou

30 juillet : cérémonie commémorative au monument des Murels à 11 h.

5 août : étape Balades en Corrèze, marché albussacois et vide-grenier

26 août : marché albussacois

9 septembre : table ouverte du Club des aînés

7 octobre : conférence de M.

Gilles Chavant

25 novembre : repas dans le

noir (téléthon)

* dates connues à ce jour



Mairie d'Albussac Le Bourg 19380 ALBUSSAC

Téléphone: 05.55.28.61.48 Télécopie : 05.55.28.30.55 Messagerie: mairie.albussac@wanadoo.fr Horaires d'ouverture au public du secrétariat : du lundi au samedi de 8 h.30 à 12 h.

Le secrétariat de mairie sera fermé les samedis 12, 19 et 26 août 2017.



SITE INTERNET: www.albussac.correze.net

Titre: Bulletin municipal d'Albussac.

Éditeur : Mairie d'Albussac.

Directeur de la publication : Michel Farge.

• Dépôt légal : juin 2017.

AGENCE POSTALE **COMMUNALE & BIBLIOTHÈQUE**

Tél. 05.55.28.16.94 Horaires: du lundi au samedi de 9 h.30 à 12 h.00

information: une tablette numérique est à disposition gratuitement à l'agence postale pour effectuer vos recherches administratives.